

Bayeux. Rentrée sous haute protection... sanitaire



Les mesures sanitaires sont renforcées dans les écoles pour la rentrée avec, notamment, le port du masque obligatoire dès 6 ans. Archives Ouest-France

Dans les écoles de Bayeux Intercom, les mesures sanitaires seront appliquées en deux temps. À partir du 9 novembre 2020, notamment, les études surveillées seront supprimées.

La rentrée de septembre n'était pas des plus légères, celle de la Toussaint s'annonce carrément pesante. « **Écoles, collèges et lycées : tous les élèves reprennent les cours à partir de lundi 2 novembre, avec un protocole sanitaire renforcé** », a annoncé, vendredi 30 octobre 2020, le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer.

À Bayeux, comme partout en France, le masque devient obligatoire dès l'âge de 6 ans dans tous les établissements scolaires, en classe mais aussi pendant les récréations. C'est aux parents qu'il revient de fournir des masques à leurs enfants. Pour ceux qui

n'auraient pas eu le temps de s'en procurer, peu de recours pour le moment : ni les écoles, ni [Bayeux Intercom](#) n'ont eu le temps de s'approvisionner.

++ Lire aussi : [Où trouver des masques pour enfant à Bayeux ?](#)

Suppression des études surveillées

Dans les écoles de Bayeux Intercom, les mesures sanitaires seront appliquées en deux temps. Le premier prend effet dès le lundi 2 novembre 2020, avec le port du masque, le lavage des mains, l'aération des classes « **toutes les deux heures, avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, au moment du déjeuner et le soir** », l'étalement dans le temps de l'arrivée et du départ des élèves (possible « **en fonction de l'organisation décidée par l'école** »), ainsi que l'organisation des récréations par groupe ou, à défaut, des « **temps de pause en classe** ».

La deuxième phase, à partir du lundi 9 novembre 2020 impliquera notamment la suppression des études surveillées. Les garderies du matin et du soir, en revanche, sont maintenues mais s'organiseront « **dans des pièces différentes et suffisamment spacieuses : réfectoire, salle de motricité ou préau** », précise [Bayeux Intercom](#).

« **L'organisation des accueils périscolaires durant la semaine du 2 au 6 novembre reste donc identique à l'organisation d'avant les vacances de la Toussaint** », précise l'intercommunalité.

Gaëlle LE ROUX.